

Cornol labellisée « Commune en santé »



La commune de Cornol se préoccupe de la santé de ses concitoyens. C'est attesté par un label remis hier au maire Ernest Gerber par le ministre de la santé Michel Thentz.

photos: cfj

«Le cadre de vie influence la santé». Fort de cette conviction, le canton du Jura a lancé le label «Commune en santé». Cornol, comme Courroux, fait figure de pionnière: le ministre de la santé Michel Thentz a remis hier aux deux maires les premiers labels du canton.

«Le Conseil communal a tout de suite été enthousiaste» témoigne le maire de Cornol Ernest Gerber. Appréché par la fondation O2, qui pilote le programme «Commune en santé» dans le canton du Jura, l'exécutif a vu dans ce label un moyen de «mettre en valeur l'énergie dynamique de Cornol.» «Les communes sont déjà très actives dans la promotion de la santé, confirme Chloé Saas Vuilleumier, directrice de la fondation O2. Le label «Commune en santé» permet de valoriser ce qui se fait déjà, de pérenniser

les actions et d'inciter à en développer d'autres.»

A Cornol, les mesures-clés qui ont permis d'obtenir le label sont la cabane forestière, la fondation La Valletaine, qui offre des appartements adaptés pour personnes à mobilité réduite, la journée «Coup de balai» organisée avec les écoles et la participation financière de la commune aux camps de ski. Cornol est ainsi officiellement labellisée «Commune en santé» depuis hier, avec la remise d'un certificat à deux étoiles par le ministre de la santé Michel Thentz.

Pour une étoile de plus

La durée du label est toutefois limitée à trois ans. Après ce laps de temps, la situation de la commune sera réexaminée et le label sera reconduit ou adapté (une étoile en plus ou en

moins). Dans le pire des cas, il peut être retiré, mais il paraît peu probable qu'on en arrive là à Cornol, puisqu'une prochaine action est déjà en préparation: il s'agit de proposer aux chefs d'entreprise de se joindre à l'effort communal, par exemple en offrant des carafes d'eau ou des fruits à leurs employés.

Et pourquoi pas toutes les communes?

Après Cornol et Courroux, Michel Thentz et Chloé Saas Vuilleumier espèrent bien sûr que d'autres communes jurassiennes – et pourquoi pas toutes! – se lanceront à leur tour dans la démarche. Car «le cadre de vie influence la santé», Michel Thentz en est convaincu. C'est pourquoi le label «Commune en santé» sera présenté lors de l'assemblée de l'Association jurassienne des communes du 27 mai. (clj)